

Mots. Les langages du politique

ENS-Editions

Appel à contributions pour un dossier publiable en mars 2017

Ecrire le genre

La revue *Mots. Les langages du politique* souhaite publier en mars 2017 un dossier intitulé « Ecrire le genre ».

Au sens où le terme désigne un système social lié au sexe, le « genre » est un objet politique qui a des répercussions sur la langue et le discours : les politiques de lutte contre les discriminations, notamment celles qui se fondent sur l'orientation sexuelle et le sexe biologique sont à l'origine de nouvelles pratiques discursives qui vont généralement dans le sens de la recherche d'une concordance entre les catégories du genre grammatical et les identités de genre des individus dont il est question. La mise en pratique ou le refus de ces nouvelles pratiques représente en général dans le discours un positionnement idéologique et corrélativement une pratique politique. Elles concernent aussi bien le discours en général (*écrivaine, électeur/trice*) que l'écrit seul (qui permet la fusion et la disjonction de formes « masculines » et « féminines » : par exemple *les élu.e.s* ou *les député-es*). **C'est ce versant graphique que se propose d'observer le présent dossier de *Mots. Les langages du politique* consacré aux pratiques d'écriture du genre.**

Ces dernières sont loin d'être fixées. La puissance publique elle-même est ambivalente quant au *genre* : d'un côté, le mot lui-même est refusé pour désigner le système de rapports de sexe¹ : « La substitution de "genre" à sexe ne répond donc pas à un besoin linguistique et l'extension de sens du mot "genre" ne se justifie pas en français². » Mais une telle recommandation (en principe toujours valide) est dès sa publication en contradiction avec les politiques élaborées au niveau communautaire de l'Union européenne³. D'un autre côté, la même puissance publique, en d'autres circonstances politiques, a publié des recommandations relatives à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre⁴, et diffuse un rapport destiné à aider les fonctionnaires à appliquer lesdites circulaires⁵ et interdit de faire figurer dans les offres d'emploi des références liées au sexe⁶, ce qui implique le recours à des protocoles rédactionnels qui conduisent à intégrer graphiquement l'alternance des genres grammaticaux. De tels protocoles sont manifestement peu aisés à mettre en œuvre, puisque le

¹Bulletin officiel n° 34 du 22 septembre 2005, Commission générale de terminologie et de néologie, Recommandation sur les équivalents français du mot « gender » (<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/34/CTNX0508542X.htm>). Le texte mériterait d'être cité intégralement...

² Bulletin officiel n° 34 du 22 septembre 2005, Commission générale de terminologie et de néologie, Recommandation sur les équivalents français du mot "gender" (<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/34/CTNX0508542X.htm>).

³ Le *Guide pour l'évaluation de l'impact selon le genre* a été publié en 1998.

⁴*Circulaire du 11 mars 1986 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre* (JORF du 16 mars 1986 page 4267) *rappelée dans la Circulaire du 6 mars 1998 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre* (JORF n°57 du 8 mars 1998 page 3565).

⁵*Femme, j'écris ton nom... : guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, 1999, Institut national de la langue française (INaLF)-CNRS, Paris, La Documentation française (<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/994001174/index.shtml>)

⁶Ces principes sont inscrits dans le Code du travail (article L, 1132-1) et le Code pénal (articles 225-1 et 225-2).

Pôle Emploi édite à son tour des recommandations et guides d'aide à la rédaction⁷ des offres d'emploi.

Ces protocoles rédactionnels ne sont d'ailleurs pas eux-mêmes sans ambiguïté. Ils sont souvent envisagés comme des procédures de « féminisation » de l'écrit alors même que l'objectif visé est celui d'une éviction des formulations discriminantes. Plus généralement, les buts visés et les moyens pour y parvenir sont parfois contradictoires, dans la mesure où ces textes cherchent à s'adresser à des sujets de droit sans traitement distinctif en recourant à des graphies qui multiplient les marques de genre grammatical : ainsi, pour évoquer les êtres humains au-delà des catégories de sexe, sont affichés les morphèmes spécifiant la dimension de sexe.

Face à ces injonctions ambivalentes et paradoxales, on comprend l'embarras dans lequel se trouve quiconque est confronté (certains écriraient « confronté.e » ou « confronté(e) » ou encore « confrontéE ») à une situation d'écriture, ce dont porte trace l'inventivité graphique actuelle : « élu/e/s », « élu-e-s », « élu(e)s », « éluEs », « élu.e.s », « élu·e·s », voire « élu·es », « élu-es ». Au seul *niveau lexical*, la variété des extensions et signes typographiques est grande, de même que sont divers les traitements réservés aux morphèmes de nombre, soit introduits par un signe typographique, soit adjoints au morphème de genre. Au *niveau textuel*, les protocoles rédactionnels de féminisation sont plus retors encore : que faire des reprises pronominales (« il/elle/s », « ils/elles ») ? des déterminants au singulier (« le/la professeur/e ») ? des accords touchant l'adjectif ou le participe ?

Au regard de telles difficultés (réelles, mais guère plus grandes que d'autres spécificités de l'orthographe française qui n'ont pas/plus de réalisation phonique : géminées, lettres étymologiques, accentuation, etc.), on peut être tenté – à l'instar de l'Académie française – de s'en tenir au système graphique hérité, et de se réclamer, contre ces innovations, de la grammaire traditionnelle, de la règle du masculin neutre ou générique et de « l'esprit de la langue »⁸. Parce que les doxas contemporaines ne sont pas stabilisées, et que les protocoles graphiques ne sont pas fixés, l'écriture du genre est un poste d'observation privilégié pour rendre compte des hésitations et des tensions liées à ces pratiques graphiques comme de leur relation éventuelle avec tels ou tels positionnements politiques et idéologiques.

Si la question est politisée (en France les débats autour du marquage du genre ont donné lieu à des prises de positions sur la place et les représentations des sexes mais aussi des « orientations sexuelles » débordant très largement les questions de pure graphie), c'est peut-être que les pratiques discursives reflètent mais surtout contribuent à façonner, par un effet performatif, les usages sociaux du genre, comme le suggèrent les travaux fondateurs de J. Butler ou M. Wittig. Ou, comme l'écrit L. Greco,

Au cours de nos pratiques quotidiennes, professionnelles, ludiques, amoureuses, le langage entretient avec le genre un lien double et si passionnant : créateur et surface d'inscription du genre et de ses normes. Dans ce cadre, le langage est un outil de construction mais aussi de résistance, de déconstruction et de changement du genre (Alessandrin et Estève-Belledeau 2014 : 185).

Le débat s'étend aux normes codifiées en langue pour la référence à ces catégories (au premier rang la « règle » contestée *le masculin l'emporte sur le féminin*), aux valeurs et arguments « genrés » reçus dans diverses formations discursives (dans les sciences de la vie qui définissent stéréotypiquement les mâles comme « passionnés » et les femelles comme « prudes » (voir Roughgarden 2012) ou encore en ethnologie (voir Michard et Ribéry 2008), ou encore à la répartition sociale des êtres en fonction de leur catégorie biologique de sexuation (la femme est au foyer ou dans les métiers du « care »), etc.

⁷<http://www.pole-emploi.fr/file/mmelement/pj/df/9b/1b/89/guidepratiquedeloffrevfinale69493.pdf>

⁸ Cf. Déclaration de l'Académie française en juin 1984 et adresse au président de la République en janvier 1998, citées par Claudie Baudino (2001, p. 370).

Les pratiques d'écriture sur lesquelles entend se concentrer le dossier et sur lesquelles il appelle des propositions de contribution sont donc à penser dans une triple perspective : comment s'intègrent-elles au système de la langue française ? Quels positionnements idéologiques les sous-tendent ? Et quelle est la visée performative de ces pratiques ?

Les études attendues seront des analyses de discours qui mettront en relation les choix graphiques retenus (tou/te/s, tout.e.s, tou(te)s, tout.E.s, ils/elles, i.lles, etc., en regard des deux fonctionnements morphologiques que sont l'adjonction et l'alternance) à la fois avec la désignation catégorielle et la suspension du choix de l'une ou de l'autre (c'est-à-dire la « neutralisation » des distinctions, comme le sont les adjectifs épïcènes, les substantifs génériques, ou encore la valeur neutre que la norme académique accorde au masculin, ce que rejettent justement ces pratiques) et avec l'axiologie qui oriente la conception politique du « réel ». On peut en effet faire l'hypothèse que les discours sont traversés à la fois par des « règles » (les faits de système imputables à la langue employée) et par des « normes » (les usages discursifs en vigueur dans tel ou tel genre textuel, telle ou telle communauté, etc.) qui s'y associent. Autant les règles que les normes sont sujettes à variation, et la situation actuelle a vu apparaître des usages variés sans qu'on puisse encore dégager des propositions dominantes.

Les contributions à ce dossier feront notamment le point sur l'usage des pratiques concernées et sur les discours les justifiant ou les récusant.

Bibliographie indicative

ABBOU Julie, 2011, *L'Antisexisme linguistique dans les brochures libertaires : pratiques d'écriture et métadiscours*, Thèse soutenue à l'Université Aix-Marseille le 5 novembre 2011, http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/64/38/02/PDF/ABBOU_these.pdf

ALESSANDRIN Arnaud et ESTEVE-BELLEDEAU Julie (dir.), 2014, *Genre ! L'essentiel pour comprendre*, Des ailes sur un tracteur.

ARMSTRONG Nigel, BEAUVOIS Cécile, BEECHING Kate, 2001, *La langue française au féminin. Le sexe et le genre affectent-ils la variation linguistique ?* Paris, L'Harmattan

BAUDINO Claudie, 2000, « La cause des femmes à l'épreuve de son institutionnalisation », *Politix*, vol. 13, 51, p. 81-112.

-, 2001, *Politique de la langue et différence sexuelle. La politisation du genre des noms de métier*, Paris, L'Harmattan.

BUTLER Judith, 2004. *Le Pouvoir des mots. Politique du performatif*, Paris, Éditions Amsterdam.

-, 2005, *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte.

CHECUTI Natacha et GRECO Luca (dir.), 2012, *La Face cachée du genre : langage et pouvoir des normes*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle

CHEVALIER Yannick et PLANTÉ, Christine (2014), « Ce que le genre doit à la grammaire », dans Laufer Laurie et Rochefort Florence (dir.), *Qu'est-ce que le genre?*, Paris, Payot & Rivages, p.13-31.

DEMICHEL Francine, 1995, « Représentation et sujet de droit », in La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales » (Collectif), Paris, La Découverte.

ELMIGER Daniel, *La Féminisation de la langue en français et en allemand*, Paris, Honoré Champion, 2008.

FAYOL Marie-Line, 2005, *Féminisation du nom du titre de député et représentations du pouvoir à l'Assemblée nationale (1998-2004) : l'entrée en scène de l'élue*, Mémoire de fin d'études, IEP de Lyon.

- GADET Françoise, 2001, *La langue française au féminin*, Paris, L'Harmattan.
- GUIONNET Christine, 2002, « Entrées des femmes en politique. L'irréductibilité du genre à l'heure de la parité », *Politix*, vol. 15, 60, p. 113-146.
- IRIGARAY Luce, 1985. *Parler n'est jamais neutre*, Paris, Minuit.
- Langues et cité* n°24, octobre 2013,
www.dglflf.culture.gouv.fr/publications/LC_24_feminin-masculin.pdf
- KHAZNADAR Edwige, 2002, *Le Féminin à la française. Académisme et langue française*, Paris, L'Harmattan
- LE GUERN Michel, 2003, *Les Deux Logiques du langage*, Paris, Champion.
- MICHARD Claire, 1996, « Genre et sexe en linguistique : les analyses du masculin générique », *Mots-Les langages du politique*, 49, p. 20-47.
- MICHARD Claire, 2002, *Le Sexe en linguistique. Sémantique ou zoologie ?* Paris, L'Harmattan
- MICHARD Claire et RIBERY Claudine, 2008, *Sexisme et sciences humaines. Pratique linguistique du sexage*, Lille, PU Septentrion.
- ROUGHGARDEN Joan, 2012. *Le Gène généreux. Pour un darwinisme coopératif*, Paris, Le Seuil.
- TAHON Marie-Blanche, *Sociologie des rapports de sexe*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Ottawa, Canada, Presses de l'Université d'Ottawa, 2004.
- VIENNOT Eliane, 2014, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin. Petite histoire des résistances de la langue française*, Donnemarie-Dontilly, Editions iXe.
- WITTIG Monique. 2007, *La Pensée straight*, Paris, Éditions Amsterdam.

Modalités de soumission

Les contributions pourront prendre la forme d'articles (maximum 40 000 signes tout compris) ou de notes de recherche (maximum 15 000 signes tout compris). Les auteurs devront soumettre aux trois coordinateurs, avant le **10 décembre 2015**, un avant-projet (3 000 signes maximum tout compris), dont l'acceptation vaudra encouragement mais non pas engagement de publication. Les contributions devront être proposées aux trois coordinateurs avant le **10 avril 2016**. Conformément aux règles habituelles de la revue, elles seront préalablement examinées par les coordinateurs du dossier, puis soumises à l'évaluation doublement anonyme de trois lecteurs français ou étrangers de différentes disciplines. Les réponses aux propositions de contributions seront données à leurs auteurs au plus tard **en octobre 2016**, après délibération du Comité éditorial. Les textes devront respecter les règles de présentation habituellement appliquées par la revue. Les références bibliographiques devront figurer en fin d'article et être mentionnées dans le corps du texte sous la forme : (Machin, 1983). L'usage des caractères italiques sera réservé aux mots et expressions cités en tant que tels, et les guillemets aux énoncés dûment attribués à un auteur, ou à la glose d'un syntagme. **Un résumé de cinq lignes et cinq mots-clés** seront joints à l'article, en français et si possible en anglais et en espagnol.

Coordination du dossier

Hugues de Chanay, UMR 5191 ICAR / LanDES

hugues.dechanay@univ-lyon2.fr

Yannick Chevalier, EA 4160 Textes & Langue / Passages XX-XXI

yannick.chevalier@univ-lyon2.fr

Laure Gardelle, UMR 5191 ICAR / LanDES

laure.gardelle@ens-lyon.fr